

## Rapport:

# *Atelier pour un Conseil de Jeunes à Monastir*

06/2014

par Dr. Timo Weinacht



**1. Contexte (pp. 2)**

**2. Résultats (pp. 4)**

**3. Conclusions et recommandations (pp. 11)**

**4. Annexes (pp. 13)**

Contact :

# 1. Contexte

Selon l'étude « Organisations et initiatives en faveur de la participation des jeunes dans la commune de Monastir »<sup>1</sup> (2013) de Sénim Ben Abdallah, les jeunes tunisiens ont occupé une place d'avant-garde sur la scène publique au cours du « printemps arabe ». Désormais, les jeunes sont considérés comme des moteurs des révolutions, même si pendant longtemps cette population a été accusée de passivité et de dépolitisation. Cette évolution semble connaître certains obstacles en raison du manque de rajeunissement des classes politiques, des difficultés des politiques d'être à l'écoute des jeunes, de la montée du fondamentalisme, etc. Pourtant, impliquer les jeunes dans l'identification, la mise en œuvre, l'évaluation des politiques, des programmes et des actions favorise la construction d'un présent et d'un avenir qui tient compte des besoins et des attentes de chacun. La participation et l'exercice de la citoyenneté ne se développent que lentement chez les jeunes même si le niveau d'instruction de cette population ne cesse de s'améliorer. En Tunisie, l'adhésion des jeunes tunisiens dans les structures associatives, politiques et syndicales demeure faible. L'absence de stratégie de communication, de mobilisation et d'encadrement de la part de ces structures explique, entre autres, cet état de fait.

Par ailleurs, les recommandations de l'Etude de Sénim Ben Abdallah donnent une impression de la vision des responsables de Monastir, qui veulent augmenter la participation des jeunes, pour leur donner un rôle plus protagoniste pour le développement de la ville (voir ci-dessous).

- **sensibilisation des acteurs locaux** en vue de s'impliquer dans la mise en œuvre des actions à mener
- **implication des jeunes tout au long du processus** de la mise en œuvre des actions;
- *intégration de la **dimension genre** dans toutes les actions du projet;*
- *promotion de la **culture du dialogue, d'écoute** et du respect chez les jeunes et tous les acteurs clés;*
- *développement de la capacité des jeunes à exprimer leur opinion, à **participer** à la prise de décision, à **définir les priorités et à négocier**;*
- *soutien de la **mise en place de mécanismes** permettant aux jeunes de participer dans la gestion des structures chargées de leur accompagnement;*
- *incitation des structures de la **société civile** à impliquer les jeunes dans leurs diverses activités, notamment celles qui les concernent;*
- **développement des capacités** des acteurs dans **l'intégration des besoins** et des attentes des jeunes dans l'élaboration des programmes et projets;
- développement du **partenariat entre les institutions impliquées** dans la promotion des jeunes;
- réalisation de **campagnes de sensibilisation** pour promouvoir la participation des jeunes.

---

<sup>1</sup>L'étude peut être téléchargée ici : <http://www.co-mun.net/comun-sur-place/tunisie/documentations-de-travail/participation-des-jeunes>

Dans ce cadre, la Délégation Spéciale de Monastir considère un Conseil de la Jeunes comme première étape pour la participation des jeunes.

À Monastir, il y existe déjà un Conseil des Enfants entre 10 et 13 ans, qui a certains limites : membres non-élus; sujets et comités prédéfinis; âge limité; manque de garanties que les propositions soient prises en compte par le Conseil Municipal; objectif plutôt "encadrement" que participation.

C'est pour cela que la ville a demandé à la GIZ l'appui d'un expert international pour préparer un Conseil de Jeunes qui correspond aux standards de qualité de la participation, ensemble avec les jeunes et avec la société civile.

La base de cette initiative a été une visite de plusieurs représentants de la ville à Münster, Allemagne, qui incluait la présentation du service jeunesse et du Conseil de Jeunes de cette ville.

Les réunions de préparation et l'atelier de planification se sont déroulés le 18 et le 19 juin 2014 (voir programmes annexés). Les matériels (programmes, présentations de base complètes et présentations adaptées aux ateliers) ont été envoyées pendant la mission de l'expert.

## 2. Résultats

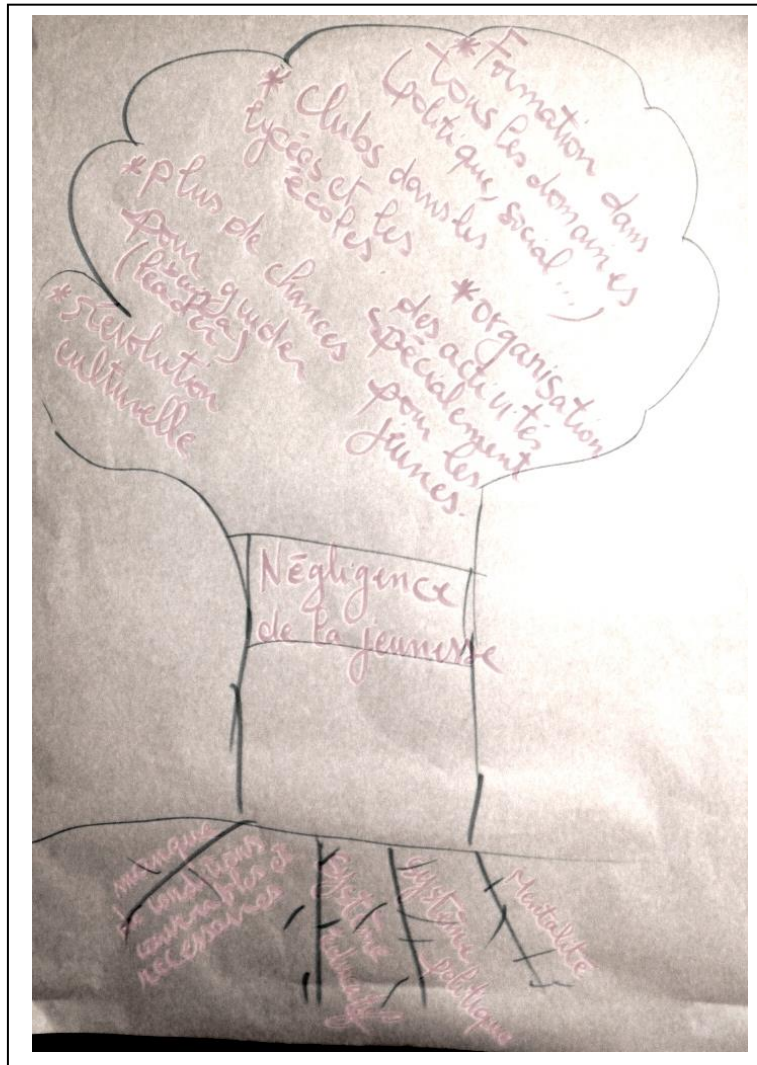
### 2.1. Identification des problèmes clés des jeunes à Monastir

Les acteurs à Monastir, y inclu les jeunes, étaient en grande partie d'accord qu'il y a assez d'options de participation pour les jeunes dans les associations, mais qu'il n'y a pas d'opportunité ou option pour une vraie influence dans les décisions politiques.

Egalement, la plupart des participants était de l'opinion qu'à Monastir, comme commune relativement bien aisée, il y a très peu de jeunes non scolarisés ou socialement exclus.

En utilisant des techniques d'analyse participative de contexte, les jeunes de Monastir qui participaient dans l'atelier ont identifié quelques problèmes clés pour eux, ainsi que les solutions suivantes:

- *Manque de liberté d'expression:* Donner la confiance et de la responsabilité aux jeunes, pour qu'ils puissent s'exprimer et s'intégrer dans la vie sociale, culturelle et politique. Bâtir une nouvelle approche et leur donner des opportunités
- *Préjugés racistes et régionalistes:* Créer des lois contre le racisme; faire des actions et projets pour augmenter la conscience, le respect pour les autres, la coopération et la tolérance.
- *Orientation et options (des études) limitées après l'école:* Faciliter des procédures d'échange universitaire; développer plus d'activités de recherche et diversifier l'offre d'étude aux universités.
- *Négligence de la jeunesse dans les systèmes éducatif et politique:* Formations dans les domaines politique, social, culture, surtout pour les leaders des jeunes; organisation des clubs dans les écoles et lycées; opportunités de mener des projets et des activités spécialement pour les jeunes.
- *Difficultés des associations des jeunes de mobiliser assez de membres engagés et de mobiliser des ressources (budgétaires):* Activités qui motivent les jeunes de prendre une responsabilité dans les associations et les comités; une coordination entre associations des jeunes et les décideurs municipaux; changer les critères de soutien pour les associations: non par âge d'existence, sinon par sujet, thème ou activité.
- *Manque des associations pour des aspirations ou intérêts spécifiques. Exemple: associations scientifiques (dans la discussion, on a pu voir que c'est souvent l'information qui manque, sur des initiatives et associations existantes):* Formations pour que les jeunes puissent réaliser et pratiquer leurs idées; Encouragement par le gouvernement local pour ce genre d'associations; Communiquer la valeur ajoutée de ces associations.



Egalement, les acteurs participants étaient d'accord qu'il fallait connaître des expériences réussies de différents pays pour réaliser un Conseil de Jeunes. Basé sur cette orientation, on veut construire un Conseil pour Monastir, toujours adapté aux besoins du contexte local et sorti de la participation des jeunes.

Ce Conseil devrait également servir comme instrument pour le dialogue entre jeunes et adultes, pour améliorer les formats d'échange et enlever les obstacles de communication.

## **2.2. Planification du Conseil de Jeunes**

Les participant/es ont proposé des éléments clés suivants pour le futur Conseil de Jeunes:

### **1. Vision: Comment imaginons-nous la participation des jeunes à Monastir dans 5 ans?**

Les participants de l'atelier ont identifié les éléments suivants d'une vision "idéale":

- Les jeunes ont un rôle clair et une influence forte sur les décisions élémentaires sur la politique et le social. Leurs avis sont pris en considération.
- Les jeunes coopèrent, amicalement et de manière solidaire, pour un meilleur avenir des habitants de Monastir.
- Diminution forte du chômage et perspectives professionnelles réelles pour les jeunes.
- Les jeunes participent activement dans des structures développées par et pour eux-mêmes, comme le Conseil et les associations.
- A cause de plus de formations et plus de qualité d'éducation, les jeunes seront plus cultivés et sensibilisés.

### **2. Rôle du Conseil de la Jeunesse pour la participation des Jeunes**

Le Conseil a des tâches suivantes pour que la vision des acteurs se puisse réaliser:

- Institutionnaliser la participation et influence dans la prise des décisions politiques au sein de la commune, et un dialogue intergénérationnel.
- Faciliter que les jeunes puissent jouer un rôle actif pour le développement local et l'amélioration des conditions de vie pour tous les habitant/es de Monastir.
- Faciliter qu'il y ait des moyens et ressources pour réaliser des activités pour les jeunes par les jeunes.
- Promouvoir l'expression libre des jeunes.
- Renforcer l'éducation civique des jeunes, pour les préparer au rôle de citoyen responsable avec droits et obligations.
- Garantir qu'il y ait une orientation et sensibilisation pour les jeunes à Monastir, mais également un point focal pour les jeunes qui ont besoin des conseils ou d'aide.
- Promouvoir les associations des jeunes (création, motivation; recherche d'appui; assistance technique)

### **3. Modalités d'Election du Conseil et Profile des Jeunes**

*Lieu des élections:* La municipalité

*Qui vote à qui:*

Tous les jeunes (filles et garçons) entre 14 et 25 ans qui habitent dans la ville de Monastir depuis 5 ans auront le droit de vote actif.

#### **OPTION A**

Il y aura deux groupes au sein du Conseil de Jeunes, une des jeunes entre 14 et 20 ans, et une deuxième des jeunes entre 20 et 30 ans.

Il y aura une représentation de différents groupes de jeunes, incluant les jeunes professionnels (et ainsi, des différents secteurs professionnels), les jeunes étudiants et les jeunes chômeurs (diplômés et non-diplômés).

Toutes les zones de la ville doivent être représentées.

*Critères de choix* seront:

- Capacité de leadership
- Disponibilité

Filles et garçons peuvent faire leur candidature. Il n'y aura pas de quota, c'est le mérite qui compte et que la personne ait une bonne influence sur son entourage.

#### **OPTION B (proposée par le groupe de travail 3, "Modalités d'Election")**

Le droit de vote passif est réservé au même groupe, sauf que leur âge est limité à entre 14 et 22 ans, pour qu'ils ne dépassent pas les 25 ans pendant leur mandat (3 ans).

La candidature sera individuelle. Il n'y aura pas un classement d'âge, d'école ou de quartier.

### **4. Modalités d'Influence et participation pour le Conseil de la Jeunesse**

*Droits et obligations:*

Au sein du Conseil de Jeunes, il y a la liberté d'expression. Les membres s'écouteront mutuellement et respecteront les opinions des autres. Les décisions prises par le Conseil seront acceptés par tous. En discutant, on négociera des consensus. Au cas où ce n'est pas possible, on décidera par une majorité simple.

La présence des membres dans les réunions est obligatoire, à l'exception de quelques cas urgents.

Le Conseil garantit une communication avec les jeunes de Monastir et la transparence dans les décisions et actions.

*Forme:*

Le Conseil a un mandat de trois ans. Il consiste de 24 conseiller/es, un/e président/e élu/e, un/e vice-président/e élu(/e, quatre président/es d'arrondissements élu/es, et plusieurs comités, dont les sujets, les objectifs etc. restent encore à définir.

Dans le Conseil, les participant/es proposent une représentation d'au moins 50% de femmes.

*Taches:*

Le président a l'obligation de mettre à jour aux conseillers sur tous les actualités, opportunités et difficultés pour le Conseil de Jeunes, pour qu'on puisse les discuter et prendre les décisions ensemble.

## **5. Profil du collaborateur / de la collaboratrice "lien" entre jeunes et adultes**

*Qualités et caractéristiques:*

Les participants jeunes proposent une personne volontaire (voir le document "recommandations sur le profil de la personne lien"). Elle devrait être honnête, compréhensive et a la confiance des jeunes.

Elle est expérimentée dans le travail avec les jeunes et une bonne communicatrice avec tous les acteurs, surtout avec les jeunes.

Elle doit être disponible, bien informée à travers la communication sociale, et toujours à la page par rapport à ce qui se passe dans la commune et en ce qui concerne les jeunes. (Elle est branchée aux dernières inventions et développements qui concernent les jeunes, au niveau local et national).

**Elle doit être choisie / élue / évaluée et remplacée en concertation avec le Conseil de Jeunes.**

*Taches:*

Elle transmet les propositions aux autres acteurs (comme le Conseil Municipal), et présente un rapport dans chaque réunion du Conseil.

Elle fait de son mieux pour que les idées des jeunes soient appliquées, et fait un travail de lobbying avec les acteurs clés.

Elle donne une assistance technique (conseils) pour améliorer les projets des jeunes.

Elle propose une agenda pour organiser les réunions selon le temps disponible des jeunes.



Ensemble avec un représentant élu du Conseil de Jeunes, elle participe au Conseil Municipal.

Elle annonce les événements organisés par les jeunes et contribue à leur communication.

Elle dispose d'un budget mis à disposition par la ville, mais additionnellement, elle fait un travail de fundraising et cherche les subventions des bailleurs et sponsors, pour financer les activités des jeunes.

Elle prend le rôle de personne contact avec les chargés de jeunes des quartiers.

## **6. Itinéraire: Comment allons-nous procéder?**

Les participant/es ont planifié un itinéraire à travers de cinq étapes, et les prochains pas qu'ils vont entamer.

### *1. Décision politique et sensibilisation des acteurs.*

La décision politique est déjà prise, il y a un accord de la Délégation Spéciale.

On informera la Délégation Spéciale, les jeunes, les directeurs des Ecoles et des autres acteurs clés sur les résultats et propositions de l'Atelier.

Pour cela, les participants vont former un groupe de travail (communication) et installer un groupe facebook.

### *2. Formulation du cadre normatif et stratégique*

Une base pour l'élaboration du cadre normatif et stratégique est le rapport présent. De plus, les présentations élaborées par l'expert, et par la ville de Münster, peuvent donner une orientation pour ce travail qui sera effectué par le groupe de travail constitué pendant l'atelier.

Leur prochaine réunion d'organisation aura lieu le 17 juillet.

### *3. Validation: Approbation par les acteurs et divulgation*

Il y aura un événement de socialisation fin juillet, organisé dans la commune, par un groupe de travail des participants.

### *4. Mise en place et gestion*

Les élections auront lieu en septembre 2014.

Dans les prochaines réunions, on analysera la possibilité d'avancer les élections, et comment on les organisera (voir les deux options élaborées, à 2.2.3. et 2.2.4).

Par ailleurs, on discutera l'option d'établir un Conseil de Jeunes provisoire, qui prépare les élections pour le futur Conseil de Jeunes.

## 5. Evaluation des impacts et systématisation du procès

On organisera des ateliers de réflexion ou de monitoring trois fois par an. Une évaluation sera élaborée une fois par an.



### **3. Conclusions et recommandations**

En général, les résultats de l'atelier semblent réalisables et orientés aux critères de qualité partagés avec les participants. Néanmoins, il semble intéressant d'ajouter les points suivants pour souligner l'importance des standards de participation de la jeunesse et la durabilité du procès.

#### **Plusieurs options et modalités**

Il est nécessaire de choisir entre les deux options élaborées par les jeunes, sur les modalités des élections et les critères de représentation:

- Election centrale et candidature individuelle sans distinguer les écoles, âges, quartiers, etc.: L'avantage est qu'on arrive relativement vite à un Conseil des Jeunes, et sans beaucoup d'obligations de coordination et organisation. Le désavantage est que la représentation de certains jeunes est potentiellement limitée.
- Election décentralisée (dans les différentes écoles, centres de formation, centres de jeunes, maisons de quartier,...) avec une représentation garantie des âges, sexes, quartiers, etc.. L'avantage est qu'il y a plus de mobilisation, plus de légitimation, et plus d'inclusion des jeunes différentes. Le désavantage est que le procès pour organiser les élections est plus compliqué, il demande plus de coordination et ressources et peut démotiver certains jeunes qui veulent des résultats rapides.

Par ailleurs, il est possible de penser à des autres options supplémentaires.

Eventuellement, une solution serait d'établir un Conseil de Jeunes provisoire ("Délégation Spéciale de Jeunes") pendant la phase transitoire, ce qui correspondrait au caractère actuel du Conseil Municipal de la ville. De certaine manière, il s'agirait d'un projet de pilotage pour un futur Conseil de Jeunes plus représentatif et légitime, et avec des élections réalisées de manière moins centralisée.

#### **Personne "lien" et charte**

Il y avait une discussion intensive entre les participant/es jeunes si la personne "lien" peut être un/e adulte qui ne représente pas leur âge. Evidemment, il faut bien définir ses tâches, les modalités de sélection et son profil pour assurer que cette personne joue un rôle au profit des jeunes, si elle peut les renforcer, ou si elle suit son propre agenda.

Eventuellement, il faudrait donner plus d'espace à cette discussion. (Pour plus de recommandations, voir le document "Recommandations sur la personne de lien".)

En outre, il y a beaucoup d'aspects qu'on a commencé à discuter pendant l'atelier, mais qu'il faudrait concrétiser encore, comme par exemple l'élaboration d'une charte ou d'un statut, pour assurer et institutionnaliser la participation des jeunes. Pour la continuation de l'élaboration de cette charte, il faudrait faciliter une réflexion interactive profonde sur les

critères de qualité de participation, avant de s'orienter aux chartes déjà existantes comme "brouillon".

### **Echange d'expériences entre communes**

En Tunisie, l'expérience de Monastir avec la participation des jeunes à travers un Conseil de Jeunes sera une expérience pilote en Tunisie. Pour encourager d'autres municipalités à faire de même et développer leur propre Conseil adapté au contexte local, mais aussi pour apprendre des expériences faites ailleurs, il sera bénéficiaire de discuter la thématique dans le cadre du réseau d'échange des acteurs en matière de participation des jeunes au sein de la Fédération Nationale des Villes Tunisiennes (FNVT). Ceci faciliterait également l'échange non seulement entre les acteurs municipaux, mais également entre les jeunes, vu que les préjugés "régionalistes" sont une de ses préoccupations et que les échanges sont une bonne forme de sensibilisation contre les préjugés.

### **Formations pour la participation des jeunes et espaces de dialogue entre jeunes et adultes**

Dans la deuxième journée de l'atelier, nous avons pu observer qu'il y avait très peu d'adultes qui participaient constamment. Une raison est possiblement la grève des fonctionnaires publiques qui avait lieu au même temps. Mais au-delà, cela a mis en évidence que la culture de dialogue entre les générations n'est pas encore établie. Il est donc recommandable de faciliter plus d'espaces pour cet échange entre jeunes et adultes, et de les institutionnaliser.

Un exemple: Il faudrait très bien définir le mécanisme de communication entre les membres du Conseil de la Ville et les membres du Conseil des Jeunes. Au cas idéal, il y a des ateliers de réflexion auxquels les deux acteurs participent, et commencent à mieux se connaître.

Aussi, il semble que plus de formations et un renforcement des capacités pourrait améliorer la culture de participation: Un renforcement pour que les jeunes apprennent à exiger et articuler leurs besoins et droits de manière pacifique, mais concrète, et des formations pour que les adultes priorisent ces besoins et facilitent l'implémentation de mécanismes conformes.

Surtout les méthodes participatives et interactives de facilitation et modération, mais aussi les instruments de gestion participative (planification, élaboration, coordination, procès, stratégies partagées,...) et gestion des conflits sont des sujets qu'il faudrait renforcer.

### **Mise à disposition d'un budget pour les projets des jeunes**

Il y a plusieurs options qui garantissent que les jeunes peuvent gérer leurs propres projets et activités. Les participants ont discuté quelques options (par secteur, par quota, par concours,...). L'important est de les implémenter et institutionnaliser, pour assurer que des initiatives innovatrices et créatives puissent se réaliser, à travers de l'institutionnalisation d'un budget transparent pour les jeunes, géré par le Conseil des Jeunes.

## **4. Annexe**

### **Programmes**

#### **18/06/2014 - Réunions de préparation**

*9h00 - 11h00*

Réunion avec les collaborateurs municipaux clés, qui ont un impact direct sur la vie des jeunes dans leur travail.

*Discussion sur la situation des jeunes et sur les expériences de la participation et de la promotion des jeunes.*

*Identification des acteurs et structures existantes.*

*Clarification des attentes, des visions et des marges d'action (liberté de manœuvre) par rapport au Conseil municipal de la jeunesse.*

*11h00 - 13h00*

Réunion avec les ONG et autres organismes qui travaillent avec des jeunes (santé, éducation, travail social, sport, culture,...)

*Discussion sur la situation des jeunes et sur les expériences de la participation et de la promotion des jeunes.*

*Identification des structures existantes et leur niveau d'institutionnalisation.*

*Clarification des attentes, des visions et des marges d'action (liberté de manœuvre) par rapport à la participation et la promotion des jeunes.*

*14h00 - 16h00*

Réunion avec les jeunes et les représentants des jeunes (associations, ONG, écoles, quartiers,...)

*Discussion sur la situation des jeunes, leurs besoins spécifiques à Monastir, et leurs droits et obligations.*

*Identification des structures existantes et leurs niveaux d'institutionnalisation.*

*Clarification des attentes par rapport à la participation et la promotion des jeunes.*

*16h00 - 18h00*

Réunion interne avec l'équipe de la GIZ et l'adaptation conceptuelle de l'atelier aux attentes et besoins exprimés.

## **19/06/2014 - Atelier: Dialogue pour un Conseil Municipal des Jeunes**

*(avec les acteurs clés de la municipalité, les organismes qui travaillent avec les jeunes, et les représentant/es de jeunes)*

8h30 - 10h30

Présentation: La participation des jeunes: Concepts, stratégies et défis

*Travail et discussion de groupes:*

*De quelle forme de participation avons- nous besoin?*

*Quel/les jeunes vont participer?*

10h30 - 10h45 *Pause café*

10h45 - 13h00

Présentation: Organisation et institutionnalisation de la participation des jeunes

- *Concepts, options et défis*
- *Bonnes pratiques et infructueuses pratiques, opportunités et contraintes*

*Travail et discussion de groupes: De quelle structure organisationnelle et de coordination avons-nous besoin?*

*Quelles sont les ressources et difficultés, opportunités et menaces pour une institutionnalisation*

13h00 - 14h00 *Pause déjeuner*

14h00 - 15h30

Présentation des options, des opportunités et des contraintes d'organisation d'un Conseil Municipal des Jeunes

*Travail et discussions de groupes:*

*Comment pouvons-nous garantir un accompagnement professionnel et la pérennisation?*

*Quelles sont nos alternatives viables d'organisation?*

*Questions clés: mode d'élection, âges, représentativité, durée du mandat, options d'influence réelle,...*

15h30 - 15h45 *Pause café*

15h45 - 17h15

Présentation: Planification et modèle des pas logiques (itinéraire participatif)

*Travail et discussions de groupes:*

*Comment pourrions-nous garantir les standards de qualité et l'institutionnalisation du Conseil?*

*Quel serait le profil d'un accompagnement professionnel par la municipalité?*

*Planification concrète et prochains pas (itinéraire participatif)*

17h30

*Feedback et Fin de la journée*

**Liste des Participants : Atelier Dialogue pour un Conseil de Jeunes,  
Monastir 18.6.2014**

Mlle Khadija BOUZGARROU	Commune de Monastir
M.Ahmed GHEDIRA	Commune de Monastir
Mme Dhekra MESSAOUDI	Commune de Monastir
MmeSouhaila MANNAI	Commune de Monastir
M. Mohamed Faouzi BCHIR	Commune de Monastir
Mme Fayala HALIMA	Journaliste premier
M. Ahmed NOUIRA	Commune de Monastir
M. Khalil NOUIRA	Commune de Monastir
Mme Imen NOUIRA	Commune de Monastir
M. Ahmed HARZALLAH	Commune de Monastir
M. Bran ABDELHAMID	Commune de Monastir
Mlle Shayma BHOURI	Commune de Monastir
Mlle Salma MAKNI	Commune de Monastir
Mme Salwa ABDELAZIZ	Commune de Monastir
MmeNour Elhouda BEN ELKAHLA	Commune de Monastir
M. Hosni Moetez BELLAH	Commune de Monastir
Mlle Asma CHEDLY	Commune de Monastir
M. Dali HATEM	Commune de Monastir
Mlle Ghada KALLALA	Commune de Monastir
M. Mohamed Sayfeddine BENZARTI	Commune de Monastir
M. Mohamed Bilel BESBES	Commune de Monastir
Mlle Ameni MESTIRI	Commune de Monastir
M. Khalil BESBES	Commune de Monastir
M. Mejdj NABI	Commune de Monastir
Mlle Siwar BOUZGARROU	Commune de Monastir
M. Idir MANAR	Commune de Monastir
M. Ibrahim DRAIF	Commune de Monastir
M. Walid SOUSSI	Commune de Monastir
M. Ghia Eddine MEDHIOUB	Commune de Monastir
M. Khalil NEWIRA	Commune de Monastir
Mlle Farah TAMBOURA	Commune de Monastir
Mlle ChaymaBHOURI	Commune de Monastir
M. Ahmed MESKINI	Commune de Monastir
MlleNada MAATOUK	Commune de Monastir
Mlle IchrakDHMAIED	Commune de Monastir
M. RachedYOUSSEF	Commune de Monastir
M. BileITKA	Commune de Monastir
Mlle Asma JEMMALI	Commune de Monastir
Mlle Meriem JEAIED	Commune de Monastir
Mlle OnsJEMMALI	Commune de Monastir
M. Fehmi SAYEDI	Commune de Monastir
Mme Anne HITZEGRAD	GIZ CoMun
M. Timo Weinacht	Consultant indépendant

**Liste des Participants : Atelier Dialogue pour un Conseil des Jeunes,  
Monastir 19.6.2014**

M. Anis AMMAR	Commune de Monastir
M. Ahmed NOUIRA	Commune de Monastir
M. Khalil NOUIRA	Commune de Monastir
M. DhiaEddine MEDHIOUB	Commune de Monastir
Mlle Khadija BOUZGARROU	Commune de Monastir
M. Walid SOUSSI	Commune de Monastir
M. Mohamed Sayfeddine BENZARTI	Commune de Monastir
M. Mohamed Bilel BESBES	Commune de Monastir
Mlle Selma MAATOUC	Commune de Monastir
Mlle NourElhouda BEN ELKAHLA	Commune de Monastir
Mlle Farah TAMBOURA	Commune de Monastir
Mlle Chayma BHOURI	Commune de Monastir
Mlle Salma MOKNI	Commune de Monastir
M. Mohamed Faouzi BCHIR	Commune de Monastir
M. Ahmed GHEDIRA	Commune de Monastir
M. Fehmi SAYEDI	Commune de Monastir
M. Mejdî NABI	Commune de Monastir
Mlle Ameni MESTIRI	Commune de Monastir
M. Hatem DALI	Commune de Monastir
Mlle Roua HADDAR	Commune de Monastir
M. Khalil BESBES	Commune de Monastir
Mlle Asma CHEDLY	Commune de Monastir
M. Naoufel TRINECH	Commune de Monastir
Mlle Nada MAATOUC	Commune de Monastir
Mlle Siwar BOUZGARROU	Commune de Monastir
Mme Anne HITZEGRAD	GIZ CoMun
M. Timo WEINACHT	Consultant indépendant